



*Villeneuve
d'Ascq*

*Une ville
en mouvement*

6-17 ans

DESTINATION VACANCES

Séjours été 2023

Inscriptions :
à partir du 22 mars
pour les Villeneuvois



Coucher de soleil (Ver-sur-Mer)



Via ferrata (Rémuzat)

LES SÉJOURS 2023

INSCRIPTIONS

EN PRÉSENTIEL

- Uniquement le mercredi 22 Mars à l'Hôtel de ville (8h30-12h et 13h30-17h) et en mairie de quartier Ascq, Bourg et Breucq (8h30-12h)

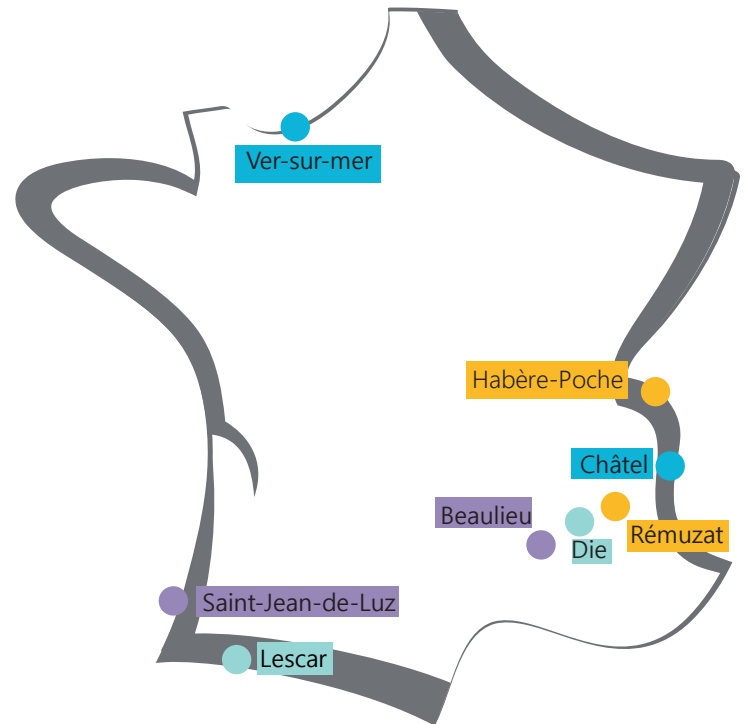
PAR INTERNET

Sur le Portail « Pouce et Puce »

- Villeneuvois : **du 22 mars au 24 juin**
- Non-Villeneuvois : **du 20 mai au 24 juin**

IMPORTANT : Vous devez posséder un compte famille. Si vous n'avez pas de compte ou d'accès à votre portail, merci de prendre contact avec le service « Pouce&puce » : mairies de quartier, Hôtel de Ville.

Contactez le service Enfance au 03 59 31 60 40.



ATTENTION : Les dossiers devront être complets au plus tard le 17 Juin 2023 ; à défaut, la place sera octroyée aux familles inscrites sur la liste d'attente. Par ailleurs, une absence lors de la réunion d'information obligatoire parents/ jeunes annulera l'inscription.

ÉDITO

La grande aventure continue !

Nos efforts en matière d'accès aux vacances pour tous n'est plus à démontrer et une nouvelle fois la municipalité de Villeneuve d'Ascq est fière de proposer à nos enfants et à nos jeunes villeneuvois la possibilité de leur faire découvrir ou de redécouvrir nos centres de vacances dans les 4 coins de l'hexagone. Cette édition 2023 est marquée par un nouveau séjour de montagne dans un village traditionnel de Haute-Savoie destiné aux plus jeunes.

Ces colonies de vacances ont toujours été une priorité en matière de politique enfance. Partir en séjour de vacances, c'est pouvoir sortir de son cadre de vie, dans ses différentes composantes, sociales, culturelles, éducatives, relationnelles et environnementales. C'est découvrir de nouveaux horizons qui permettront à certains d'appréhender la vie en groupe et de se projeter dans l'avenir. C'est surtout une extraordinaire occasion de faire des rencontres, d'apprendre à vivre avec les autres, de grandir et de se construire des souvenirs. C'est enfin une composante inscrite dans l'ADN de la ville, celle du savoir vivre ensemble.

Et parce qu'il est capital pour nous que chaque enfant puisse bénéficier de cette offre éducative, nous avons, malgré un contexte budgétaire de plus en plus contraint, maintenu nos tarifs pour garantir que ce service exclusivement municipal soit accessible à toutes nos familles. Ces séjours sont encadrés par des directeurs et des animateurs qualifiés, ayant la volonté d'offrir un programme pédagogique adapté avec la garantie de ne jamais s'ennuyer.

Les inscriptions seront ouvertes en ligne sur le portail famille Pouce et Puce ou directement dans nos régies à partir du 22 mars pour les villeneuvois. Nous souhaitons à toutes et tous de très bonnes vacances d'été.

Farid OUKAID

Adjoint au Maire délégué aux sports
et aux centres de vacances

Gérard CAUDRON

Maire de Villeneuve d'Ascq

SOMMAIRE

	Page
Ver-sur-Mer - Calvados juillet 6-12 ans	5
Châtel – Haute-Savoie juillet 6 -12 ans	6
Châtel – Haute-Savoie août 6 -12 ans	7
Rémuzat - Drôme juillet 10-12 ans	8
Rémuzat - Drôme août 10-12 ans	9
Habère-Poche – Haute-Savoie juillet 10- 12 ans	10
Habère-Poche - Haute-Savoie août 10-12 ans	11
Die - Drôme juillet 12 - 15 ans	13
Lescar – Pyrénées-Atlantiques juillet 12-15 ans	14
St-Jean-de-Luz - Pyrénées Atlantiques août 12-15 ans	15
Beaulieu - Ardèche juillet 15-17 ans	16
Modalités d'inscription	17
Tarifs	18-19



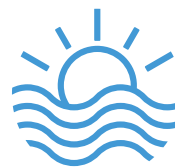
hébergement hôtelier



séjour sous tentes

Ver-sur-mer

Calvados



JUILLET

du 9 au 25

6-12 ans

60 places

À l'abordage !

Situés dans le département du Calvados, les deux hébergements « les Goélands » et « les Mouettes » se trouvent à quelques pas des plages normandes. Une invitation pour un grand voyage entre terre et mer...

Les activités

- Balade à cheval en bord de mer
- Parc Festyland
- Paddle géant
- Visites culturelles sur les côtes du Calvados
- Catamaran/optimist (bateau à voile)

Le mot du directeur

« Les petits Villeneuvois débarquent en Normandie ! ce séjour est l'occasion de t'amuser et de découvrir de nombreuses activités nautiques pour un maximum de souvenirs ! »

PUBLIC :
né(e) entre le 25/07/2010
et le 10/07/2017

DIRECTION :
Hélène LOIRE



ADRESSE :
UNCMT – la Bambinière
17 Rue de Rivière
14114 VER-SUR-MER

NOUVEAUTÉ
2023

Châtel
Haute-Savoie



JUILLET
du 9 au 25
6-12 ans
80 places



PUBLIC :
né(e) entre le 25/07/2010
et le 10/07/2017

DIRECTION :
Clara DEDEYNE



ADRESSE :
Chalet des Cyclamens
1484 route du Petit Châtel
74390 Châtel

Destination Châtel

Châtel, petit village limitrophe de la Suisse, et son chalet des Cyclamens sera le cadre idéal pour une nouvelle aventure.

Les activités

- Accrobranche
- Mountain bike
- Paddle géant
- Canyoning/rafting
- Randonnées pédestres
- Piscine de plein air

Le mot du directeur

« Une nouvelle destination pour des activités de montagne, des balades pédestres sur les hauteurs du Val d'Abondance et surtout des moments extraordinaires. Rejoins nous pour 17 jours de vacances inoubliables ! »

NOUVEAUTÉ
2023

Châtel
Haute-Savoie



AOÛT

du 2 au 18

6-12 ans

80 places



PUBLIC :
né(e) e entre le 18/08/2010
et le 03/08/2017

DIRECTION :
Nicolas DHENNIN



ADRESSE :
Chalet des Cyclamens
1484 route du Petit Châtel
74390 Châtel

La tête dans les nuages

À la frontière suisse, Châtel, petit village d'altitude de Haute-Savoie, est connu pour ses chalets alpins. Pars à la découverte des montagnes savoyardes !

Les activités

- Accrobranche
- Mountain bike
- Paddle géant
- Canyoning/rafting
- Randonnées pédestres
- Piscine de plein air

Le mot du directeur

« Tu recherches un lieu où t'amuser, te dépenser et vivre des moments merveilleux, le tout dans un cadre unique ? Ce séjour est fait pour toi ! Emmené par une équipe dynamique, créative et surmotivée, ne manque pas l'occasion de vivre un séjour extraordinaire à la montagne. »

SÉJOUR
ÉCORESPONSABLE

RÉMUZAT

Drôme



JUILLET

du 15 au 31

10-12 ans

30 places



PUBLIC :
né(e) entre le 31/07/2010
et 16/07/2013

DIRECTION :
Alexandre LE DAIN



ADRESSE :
Centre de Vacances
de Villeneuve d'Ascq
Ferme de la Donne
26510 CORNILLAC

Activités et sensibilisation aux gestes écoresponsables

Une belle petite ferme, sur les hauteurs de Rémuzat au milieu des champs de lavande, le lieu idéal pour des veillées exceptionnelles sous les étoiles de la Drôme provençale.

Les activités

- Randonnée aquatique, escalade/via ferrata, canyoning, tir à l'arc
- Baignades, visites des marchés provençaux, découvertes des produits locaux
- Sensibilisation aux gestes écologiques, grandes journées à thème, veillées exceptionnelles.

Le mot du directeur

« Dans un cadre provençal aux couleurs de l'été, rythmé par des activités inoubliables, l'équipe d'animation t'attend pour vivre des aventures époustoufflantes et t'initier aux écoresponsables. »



PUBLIC :
né(e) entre le 31/07/2010
et 16/07/2013

DIRECTION :
Mathieu HUBERT



ADRESSE :
Centre de Vacances
de Villeneuve d'Ascq
Ferme de la Donne
26510 CORNILLAC

Sport et nature !

Dans la région naturelle de la Drôme provençale, sur les hauteurs de Rémuzat et de Cornillac, entre les champs de lavande et au cœur des montagnes, la Ferme de la Donne t'accueille pour de bons moments entre amis.

Les activités

- Canyoning
- Via ferrata/escalade
- Randonnées
- Découverte de site géologique
- Visite de marchés provençaux

Le mot du directeur

« Viens te surpasser et profiter de nos animations sportives, comprendre la nature et sa protection à travers des petits gestes du quotidien. Entouré d'une équipe d'animation survoltée, tu découvriras les mystères que t'offrent les montagnes et la nature provençale.»

HABÈRE-POCHE

Haute-Savoie



JUILLET

du 9 au 25

10-12 ans

30 places



PUBLIC :
né(e) entre le 25/07/2010
et le 10/07/2013

DIRECTION :
Emmanuel LEROY

ADRESSE :
 Centre de vacances
Nicolas-Couvillers
Chalet du Col de Terramont
74420 HABÈRE-POCHE

Mission Lac Léman

Le centre de vacances du Chalet du col de Terramont t'accueillera pour 17 jours de souvenirs au sommet de la Vallée Verte qui domine le lac Léman.

Les activités

- Parapente
- Escalade
- Rafting
- Via ferrata

Le mot du directeur

« Trois semaines de vacances avec tes copains au milieu des magnifiques paysages et une ambiance de folie !

Des défis sportifs pour te dépasser, des animations et des grands jeux pour vivre des aventures inédites !

Une équipe d'animation prête à te faire vivre des vacances inoubliables...

Alors ? Prêt à rejoindre l'aventure ? »

HABÈRE-POCHE

Haute-Savoie



AOÛT

du 2 au 18

10-12 ans

30 places



PUBLIC :
né(e) entre le 25/07/2010
et le 10/07/2013

DIRECTION :
Bastien PRECLIN

 **ADRESSE :**
Centre de vacances
Nicolas-Couvillers
Chalet du Col de Terramont
74420 HABÈRE-POCHE

Entre lac et montagne

Charmant et authentique, le village d'Habère-Poche situé au sommet de la Vallée Verte domine Thonon-les-Bains et le lac Léman. Des paysages de montagne pour des activités sportives !

Les activités

- Via Ferrata/escalade
- Rafting
- Canyoning
- Baptême en parapente

Le mot du directeur

« Partons à la découverte de la Haute-Savoie où l'air de la montagne te portera sur les sommets magiques qui résonneront de tes rires et de tes joies ! »



Habère-Poche (Haute-Savoie)



Rémuzat (Drôme)



Die (Drôme)

DIE

Drôme



JUILLET

du 9 au 28

12-15 ans

30 places



PUBLIC :
né(e) entre le 28/07/2007
et le 10/07/2011

DIRECTION :
Ines HAMDY



ADRESSE :
Camping municipal de Justin
Quartier du Pont-Rompu
26150 DIE

En route pour le Diois !

Dans le pays du Diois, au pied du massif du Vercors, le camping Justin de Die au bord de la Drôme est le lieu idéal pour 20 des activités et des découvertes culturelles à te couper le souffle !

Les activités

- Rando aquatique/ canyoning
- Escalade/via ferrata
- Randonnées
- Baignades en rivière
- Watergame

Le mot du directeur

« Une colo à la montagne associant sports originaux, détente et air pur dans un camping en bord de rivière équipé d'une piscine, tes animateurs t'ont préparé une multitude d'activités qui te feront vibrer. Découvre Die avec nous ! »

LESCAR

Pyrénées-Atlantiques



JUILLET

du 9 au 28

12-15 ans

30 places



PUBLIC :
né(e) entre le 28/07/2007
et le 10/07/2011

DIRECTION :
Olivier DEROISSART



CAMPING LE TERRIER
AV DU VERT GALANT
64230 LESCAR

Ville médiévale et les eaux-vives du Gave !

Non loin de Pau, aux abords de la chaîne des Pyrénées, la ville médiévale de Lescar est la destination de vacances idéale pour découvrir la culture gallo-romaine et participer à des activités originales.

Les activités

- Rafting
- Accrobranche
- Hydrospeed
- Spéléologie
- Via ferrata
- Canyoning/Canoé kayak

Le mot du directeur

« Tu as envie d'être acteur de tes propres vacances, de participer et de vivre chaque moment intensément. Alors laisse-toi surprendre par l'équipe d'animation dans un cadre idyllique. Bienvenue à toi dans la team Lescar 2023 ! »

St Jean-de-Luz

Pyrénées-Atlantiques

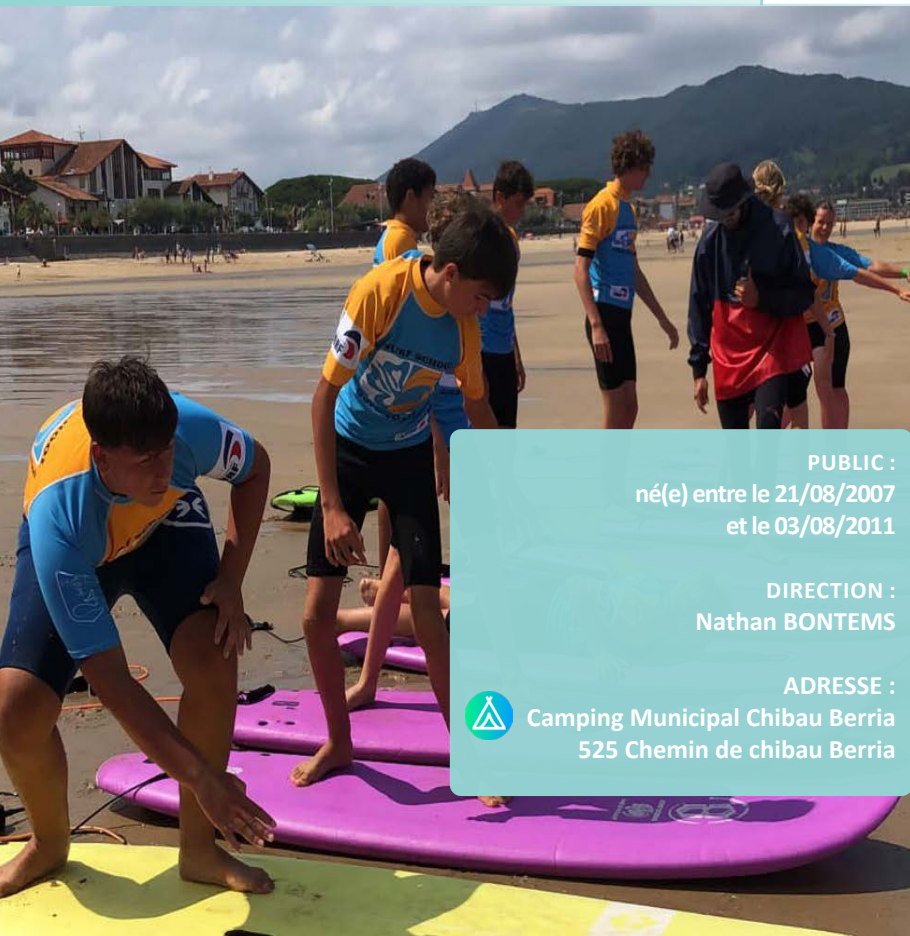


AOÛT

du 2 au 21

12-15 ans

30 places



PUBLIC :
né(e) entre le 21/08/2007
et le 03/08/2011

DIRECTION :
Nathan BONTEMS



ADRESSE :
Camping Municipal Chibau Berria
525 Chemin de chibau Berria

Surfe sur la vague !

Au Pays Basque, proche de Bayonne, le camping de Chibau Berria t'accueillera pour profiter des plus belles plages de l'océan Atlantique et pour surfer sur la vague.

Les activités

- Découverte du Pays Basque
- Randonnées
- Activités nautiques (surf, voile...)
- Fêtes basques
- Journées à thème

Le mot du directeur

« Au cœur des fêtes basques et sur les hauteurs des Pyrénées, nous t'avons préparé des vacances incroyables et des rencontres inoubliables. »

BEAULIEU

Ardèche



JUILLET

du 10 au 28

15-17 ans

30 places



**AVANT LE SÉJOUR, LA PARTICIPATION
AU WEEK-END «DÉCOUVERTE»
EST OBLIGATOIRE**
(date et lieu communiqués
ultérieurement)

PUBLIC :
né(e) entre le 28/07/2005
et le 11/07/2008

DIRECTION :
Sami ABDALLAH



ADRESSE :
Camping du Pont
de Maisonneuve
Les Lèbres
07460 BEAULIEU

Un Beaulieu pour de belles vacances !

Découvre l'une de nos plus belles régions de France avec ses forêts, ses rivières et ses cols ! Rendez-vous en Ardèche, où accompagné du magnifique chant des grillons, tu profiteras des paysages de montagnes à perte de vue pour des activités extrêmes et extra !

Les activités

- Kayak/rafting
- Escalade
- Via ferrata / via corda
- Canyoning/spéléologie
- Visites culturelles, du village et des marchés locaux

Le mot du directeur

« Tu souhaites passer l'été au soleil ? Viens en Ardèche et profite des montagnes, du ciel bleu et du grand air !

Amuse-toi avec tes amis, apporte nous ta bonne humeur et viens passer des vacances de folie ! Toute notre équipe t'attend pour ce séjour formidable.»

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Inscriptions

- Villeneuvois : du 22 mars au 24 juin
- Non-Villeneuvois : du 20 mai au 24 juin

Documents à fournir lors de la pré-inscription

- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2022 sur les revenus de l'année 2021,
- Photocopie de la notification de la CAF, « **avis de paiement** » précisant le détail de vos prestations familiales,

Documents à fournir pour compléter le dossier : *attention, tout dossier incomplet au plus tard le 24 juin sera refusé*

- Photo récente (format identité),
- Photocopie de l'attestation d'assuré social (jointe à la Carte Vitale) du responsable de l'enfant,
- Attestation d'assurance responsabilité civile,
- Photocopie de la carte de mutuelle ou complémentaire santé solidaire (CSS),
- Dossier médical (fiche rose) accompagné des photocopies du carnet de vaccinations,
- Règlement intérieur des centres de vacances signé par les représentants légaux et l'enfant,
- Test d'aisance aquatique,
- Attestation du « pass-nautique » (en cas de 1^{er} séjour),

TOUS LES DOCUMENTS DEVRONT ÊTRE FOURNIS LORS DE LA RÉUNION D'INFORMATION OBLIGATOIRE AVEC LES PARENTS ET LES JEUNES.

Paiement

Le responsable de l'enfant s'engage à régler les frais de séjour incombant à la famille après détermination du tarif par le service Enfance. Ce dernier est calculé en fonction du montant du quotient familial (voir page suivante).

Le règlement pourra être effectué en 3 fois maximum à partir du 5 avril et jusqu'au 20 juin 2023. Les paiements se font à l'Hôtel de Ville et en mairies de quartier. Il est possible de régler les séjours avec des chèques vacances (ANCV).

En cas de désistement, aucun remboursement ne pourra être effectué sans justificatif donnant droit.

Dossier médical et soins médicaux

Le dossier médical doit être rempli le plus précisément possible en n'oubliant aucun renseignement. Il est impératif d'informer le directeur du séjour de tout traitement médical, de tout régime alimentaire d'un enfant ou antécédent, afin d'exercer un suivi sérieux et efficace pendant le séjour.

La responsabilité des parents est entière si le dossier médical s'avère incomplet ou erroné.

Les familles bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) doivent fournir une attestation en cours de validité durant le séjour. Certains médecins ou pharmaciens ne prennent pas en compte vos documents d'assuré social ou mutuelle, les frais médicaux (honoraires médecins et pharmaciens) seront réglés par la Ville. Au retour du centre de vacances, le montant de ces frais vous sera réclamé. Après règlement, la Perception vous remettra les feuilles de soins et ordonnances pour vous faire rembourser par votre caisse de sécurité sociale et éventuellement votre mutuelle.

Tous nos séjours sont agréés par la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEVPA) et bénéficient d'un numéro d'agrément. Une attestation de participation pourra être transmise sur simple demande à la fin du séjour

Les directeurs des séjours de vacances organisent des réunions d'information présentant les activités, le fonctionnement du séjour et le projet pédagogique, à l'attention des jeunes et des familles. Nous rappelons l'obligation d'assister à cette réunion qui pourrait, le cas contraire, annuler l'inscription.

TARIFS DES SÉJOURS VACANCES ÉTÉ 2023

Calculés sur les ressources imposables perçues par la famille en 2021 et les prestations familiales théoriques

COMMENT CALCULER LE QUOTIENT FAMILIAL ?

Le quotient familial est obtenu selon la formule suivante :

1/12^{ème} des ressources perçues par la famille en 2021, ajouter les prestations familiales, diviser par le nombre de parts au foyer.

Le nombre de parts est calculé comme suit :

- 2 parts pour les parents (parents ou parent seul)
- Pour les enfants à charge au sens des prestations familiales : ½ part pour chacun des deux premiers enfants, une part entière pour chaque enfant suivant ou pour un enfant handicapé quel que soit son rang.

• TARIFS VILLENEUVOIS

tranches	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Quot.Familial	0 à 369	à 418	à 499	à 550	650	à 700	à 765	à 806	à 917	à 1003	à 1186	à 1369	à 1510	à 1682	à 2156	+ de 2156
Séjours de 20 jours																
Ville	794,73	881,63	864,08	894,33	861,83	845,43	1 154,37	1 117,48	1 042,67	995,52	871,73	817,88	764,03	710,08	656,18	537,78
AVECAF max	500	410,00	410,00	340	340	340										
Part. Familiales	61,90	65,00	82,55	122,30	154,80	171,20	202,26	239,15	313,96	361,11	484,90	538,75	592,60	646,55	700,45	818,85
Mont du séjour	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63

Séjours de 17 jours																
Ville	531,80	619,30	605,35	643,70	617,75	604,70	919,90	890,53	830,94	793,34	694,70	651,80	608,85	565,90	522,90	428,55
AVECAF max	500	410,00	410,00	340	340	340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Part. Familiales	49,30	51,80	65,75	97,40	123,35	136,40	161,20	190,57	250,16	287,76	386,40	429,30	472,25	515,20	558,20	652,55
Mont du séjour	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10

TARIFS DES SÉJOURS VACANCES ÉTÉ 2023

Calculés sur les ressources imposables perçues par la famille en 2021 et les prestations familiales théoriques

Selon les places disponibles à partir du samedi 20 mai 2023.

• TARIFS NON-VILLENEUVOIS

tranches	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Quotient famil	0 à 369	à 418	à 499	à 650	à 700	à 806	à 917	à 1003	à 1186	à 1369	à 1510	+ de 1510
Séjours de 20 jours												
Ville	700,23	717,23	612,98	641,33	451,05	721,40	691,11	649,28	710,08	656,18	537,73	0,00
AVECAF max	500	410,00	410,00	340	340	0	0	0	0	0	0	0
Particip Familles	156,40	229,40	333,65	375,30	565,58	635,23	646,55	665,52	690,03	707,35	818,90	1 356,63
Mont du séjour	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63	1 356,63

Séjours de 17 jours												
Ville	455,20	486,52	402,59	439,01	266,50	577,02	550,90	516,63	560,75	517,32	421,98	0,00
AVECAF max	500	410,00	410,00	340	340	0	0	0	0	0	0	0
Part. Familles	125,90	184,58	268,51	302,09	474,60	504,08	520,35	530,20	549,89	564,47	659,12	1 081,10
Mont du séjour	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10	1 081,10



**Villeneuve
d'Ascq**

*Une ville
en mouvement*

Service Enfance
03 20 43 50 50

Besoin d'informations
supplémentaires ?

destinationvacances@villeneuvedascq.fr

villeneuvedascq.fr

